Bigard interdit d’antenne sur Europe 1

18/10/2008 à 14h56



Hier sur Canal+, Jean-Marie Bigard est revenu sur la polémique qui a suivi sa remise en cause, le 5 septembre dernier sur Europe 1, de l’histoire officielle du 11-Septembre. Au menu : délit d’opinion, lynchage médiatique et menaces de mort pour ce qu’il revendique comme un propos de bistrot auquel il a oublié de mettre les formes du politiquement correct.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=hs8eG6STob4[/youtube]